MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 2 au 6 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Faits marquants de la semaine :

- **Régional** : un encours de plus de 11 000 Mds FCFA à fin septembre sur le marché domestique de la CEMAC.
- **Cameroun** : un nouveau cadre de coopération ONU-Cameroun, aux besoins de financement importants.
- **Centrafrique** : les arriérés de l'État en hausse au troisième trimestre 2026.
- **Congo** : le financement du projet de potasse de Kola menacé par le nouveau code minier.
- **Gabon** : réajustement des prix des carburants à compter du 1er novembre 2026.
- **Guinée équatoriale** : accord de 750 M USD pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 500 MW.
- **Tchad** : le projet de budget 2027 dépasse les 3 000 Mds FCFA.
- **RDC** : la RDC sort de la liste grise du GAFI après quatre années de réformes.

Régional

Marchés financiers : plus de 11 000 Mds FCFA mobilisés à fin septembre

Selon la BEAC, l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC atteint 11 016,7 Mds FCFA au 30 septembre 2026 (+19,3 % sur un an), soit 13,9 % du PIB régional contre 3,8 % en 2019. Le Gabon (33,3 %), le Congo (27,6 %) et le Cameroun (19,8 %) détiennent 80,7 % de l'encours. Le coût moyen des ressources recule à 7,05 % (8,95 % il y a un an), une évolution qui tient davantage à la prédominance des émissions de BTA, dont le taux moyen ressort à 6,64 %, qu'à un véritable assouplissement des conditions de financement à long terme. Les OTA restent à 9,69 %, et peuvent atteindre jusqu'à 13,18 % pour certains pays, notamment le Tchad. Parallèlement, les signes d'essoufflement de la demande se confirment, avec un taux de souscription en recul à 70,99 %, contre 75,15 % l'année précédente. La structure de détention reste, par ailleurs, concentrée — les SVT représentant 62,8 % de l'encours, contre 21,4 % pour les investisseurs institutionnels et seulement 3,3 % pour les personnes physiques — et à dominante camerounaise (50,3 % des titres régionaux).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

50,3 %

La part de l'encours des titres régionaux détenue par les investisseurs camerounais à septembre 2026

Conjoncture : l'édition 2026 de l'IIAG révèle les disparités dans la qualité de la gouvernance publique au sein de la CEMAC

L'édition 2026 de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG), évaluant la gouvernance publique et l'offre de biens et services fondamentaux à l'échelle des 54 États du continent, met en évidence d'importantes disparités au sein de la zone CEMAC. Sur dix ans, le score moyen de la sous-région n'enregistre qu'une progression marginale de 0,3 point pour s'établir à 39,7 en 2025, un niveau nettement inférieur à la moyenne observée dans l'espace CEDEAO (54,3). Cette moyenne régionale masque toutefois des trajectoires nationales divergentes. Le Gabon et le Tchad figurent parmi les dynamiques continentales les plus favorables, se positionnant respectivement aux 2e et 9e rangs des plus fortes hausses de score sur la décennie. Aux côtés du Gabon, le Congo et la Guinée équatoriale s'inscrivent également dans une trajectoire d'amélioration

soutenue de leur gouvernance. À l'inverse, la République centrafricaine enregistre une « détérioration accélérée », rétrogradant d'une place pour occuper le 50e rang continental sur 54 pays évalués. Le Cameroun, enfin, connaît une légère progression de 0,15 point et est classé en « Redressement » par la fondation.

Cameroun

Coopération : un nouveau cadre de coopération ONU-Cameroun, aux besoins de financement importants

Le Cameroun et les Nations Unies ont signé, le 30 octobre 2026, un nouveau cadre de coopération, couvrant la période 2027-2031, axé sur trois priorités stratégiques à savoir : le capital humain, la transformation économique et la gouvernance, elles-mêmes déclinées en quatre effets. Si le nouveau budget de coopération est en hausse de 27 % par rapport au cadre précédent (2022-2026), les financements disponibles se réduisent. Les quatre enveloppes budgétaires du nouveau programme totalisent ainsi 860,5 Mds FCFA, dont seulement 203,2 Mds FCFA sont actuellement mobilisés. La transformation économique et la résilience climatique affichent les déficits proportionnels les plus élevés, avec seulement 12,5 % et 21,2 % des besoins respectivement couverts. Le capital humain et la cohésion sociale concentrent la part la plus importante de l'enveloppe, mais présentent toutefois des besoins de financement additionnels : respectivement 316,6 Mds FCFA et 108,6 Mds FCFA.

Énergie : le Cameroun confie au tandem Dangote-MRS une partie de ses approvisionnements en carburants

Le 22 octobre 2026, à Lagos, la Société nationale de raffinage (SONARA) a signé un accord tripartite avec *Dangote Petroleum Refinery* et *MRS Oil & Gas*, dans le but de sécuriser et de diversifier les approvisionnements du marché camerounais en produits pétroliers. La cérémonie officielle de lancement du partenariat, initialement prévue à Yaoundé le 29 octobre, a toutefois été reportée en raison de contraintes d'agenda de la présidence du groupe Dangote. D'une durée de 30 mois, le dispositif repose sur une répartition fonctionnelle des opérations : la raffinerie de Lekki (650 000 b/j de capacité nominale) assurera la fourniture de l'essence, du gasoil et du carburéacteur ; MRS Oil & Gas prendra en charge leur transport maritime jusqu'à Limbé, tandis que la SONARA assurera leur mise à disposition en vue de l'approvisionnement du marché national. Les importations de la SONARA bénéficient par ailleurs d'un financement de l'ITFC, dont la signature par le ministère de l'Economie a été autorisée par un décret présidentiel, dans la limite de 193 M EUR (126,5 Mds FCFA). Parallèlement, le groupe Dangote a constitué le 28 octobre *Dangote Oil & Gas Cameroon SA* (capital de 10 M FCFA), une nouvelle entité dont l'objet social couvre les pipelines, les dépôts, terminaux et la distribution.

Finances : la CDEC réalise un premier bilan, trois ans après son opérationnalisation

Trois ans après son opérationnalisation, la Caisse des dépôts et consignations (CDEC) a présenté, le 30 octobre, un premier bilan d'activité. Chargée de la collecte et de la sécurisation des fonds d'intérêt général (notamment les avoirs en déshérence et les dépôts de garantie locatifs), l'institution a enregistré 162,3 Mds FCFA d'encaissements, dont 48 Mds au titre de nouvelles consignations. Sur ce volume, 30,5 Mds FCFA ont été restitués aux ayants droit, soit 18,8 % du total mobilisé. À l'horizon 2028, la CDEC vise un encours global de ressources de 525 Mds FCFA. Pour atteindre cet objectif, une intensification des opérations de transfert et de recouvrement des fonds auprès des établissements bancaires et des entités dépositaires est programmée dès 2027. Sur le plan du contentieux lié à ces transferts, l'institution est actuellement engagée dans 117 procédures judiciaires, dont 101 en défense et 16 en demande, notamment devant la Cour de justice de la CEMAC.

Centrafrique

Finances : les arriérés de l'État en hausse à fin septembre 2026

Selon le bulletin statistique de la dette publique du troisième trimestre 2026, publié par la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique centrafricaine, le ratio d'endettement public a progressé de 58,7 % à 62,2 % du PIB sur un an. Dans un contexte d'activité économique modérée, projetée à 2,6 % par le FMI (contre 3,0 % selon les autorités), la trajectoire de la dette croît plus rapidement que la production intérieure. Le document met en évidence une accumulation des arriérés de paiement, en hausse de 6,5 Mds FCFA depuis le début de l'année pour atteindre un encours de 171,7 Mds FCFA. Ce stock demeure quasi exclusivement composé d'arriérés extérieurs anciens (98,8 %), contractés auprès de créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. Au niveau domestique, les arriérés intérieurs, à 2 Mds FCFA,

sont constitués essentiellement de la dette sociale et commerciale. Enfin, l'apparition de 2,6 Mds FCFA d'arriérés courants sur le trimestre témoigne de la persistance de tensions sur la trésorerie opérationnelle de l'État à court terme.

Congo

Mines : le financement du projet de potasse de Kola menacé par le nouveau code minier

Le directeur général de la société britannique Kore Potash, André Baya, a demandé des précisions sur l'application du nouveau code minier promulgué en avril 2026 pour remplacer l'itération de 2005. La nouvelle loi introduit plusieurs changements majeurs tels que la limitation de la participation potentielle de l'État dans les projets à 35 %, l'obligation pour les contrats de partage de production de reverser une partie de la production restante aux autorités congolaises et l'adaptation des conventions minières dans un délai de deux ans. La Fédération Mines d'Unicongo, principal syndicat patronal du Congo, estime que le nouveau texte fragilise les garanties juridiques, fiscales et économiques nécessaires aux grands investissements miniers. Dans ce contexte, Kore Potash doit encore trouver des financements à hauteur de 2,2 Mds USD. Face aux préoccupations des représentants du secteur minier congolais, les autorités ont constitué un groupe de travail pour examiner les conséquences de la nouvelle réglementation sur la rentabilité de Kola et sa capacité à lever les capitaux nécessaires.

Gabon

Énergie : réajustement des prix des carburants à compter du 1er novembre 2026

Le Gabon a procédé à une révision des prix des carburants à partir du 1er novembre 2026. Selon la nouvelle grille tarifaire de la Commission nationale des prix des produits pétroliers (CNPPP), le litre d'essence passe de 595 à 735 FCFA, soit une hausse de 23,5 %, tandis que le gasoil augmente de 22,6 %, pour atteindre 705 FCFA. Cette révision intervient dans un contexte d'augmentation des dépenses publiques consacrées à la stabilisation des prix des produits pétroliers. Celles-ci sont passées de 7 à 9 Mds FCFA par mois avant la guerre en Ukraine, à 15 Mds durant cette période, puis à 30 Mds FCFA pour le seul mois de septembre 2026. La nouvelle grille maintient toutefois le prix de la bouteille de gaz butane de 12,5 kg à 4 950 FCFA et celui du pétrole lampant à 450 FCFA le litre. Pour les entreprises industrielles, les tarifs hors réseau sont fixés à 1 060 FCFA pour l'essence et à 1 310 FCFA pour le gasoil. L'ajustement des prix à la pompe vise à réduire la part des coûts d'approvisionnement supportée par le budget de l'État. Selon les données de septembre, une baisse hypothétique de 20 % de la facture mensuelle des subventions correspondrait à une économie de 6 Mds FCFA, soit 72 Mds FCFA sur une année, à condition que cette réduction soit maintenue.

Finances : les remboursements du principal de la dette en hausse de 54,5 % en 2027

Le Gabon prévoit 2 022,4 Mds FCFA de remboursements du principal de sa dette en 2027, contre 1 309,2 Mds FCFA en 2026, soit une augmentation de 54 %. Cette progression concerne principalement la dette intérieure, dont les amortissements sont estimés à 1 455,4 Mds FCFA, notamment 1 364,9 Mds liés aux marchés financiers. La dette extérieure représente 374,2 Mds FCFA de remboursements, tandis que les autres amortissements s'élèvent à 192,9 Mds. Pour couvrir ces échéances, le projet de loi de finances 2027 prévoit 2 044,1 Mds FCFA d'émissions de titres publics sur les marchés intérieur et international. En intégrant les intérêts, évalués à 667,3 Mds FCFA, le service total de la dette devrait atteindre 2 689,7 Mds FCFA.

Finances : la TVA devrait rapporter 570,58 Mds FCFA à l'État en 2027

Les recettes issues de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont projetées à 570,58 Mds FCFA en 2027, contre 520,44 Mds FCFA dans la loi de finances rectificative 2026, soit une augmentation de 50,13 Mds FCFA (+9,6 %). Cette évolution concerne les deux composantes de la TVA. Les recettes sur les opérations intérieures passeraient de 325,35 à 349,50 Mds FCFA, en hausse de 7 %. Celles prélevées sur les importations atteindraient 221,08 Mds FCFA, contre 195,09 Mds FCFA en 2026, soit une progression de 13 %. La TVA représenterait ainsi plus du quart des recettes fiscales prévues en 2027 et contribuerait à hauteur de 14,5 % à leur augmentation globale, estimée à 345,8 Mds FCFA. Le projet de loi de finances prévoit également des dispositions relatives à l'assujettissement, avec un seuil annuel de chiffre d'affaires hors taxes fixé à 60 M FCFA, et à 500 M FCFA pour les exploitants forestiers. Les opérateurs non-résidents réalisant des opérations au Gabon seraient assujettis quel que soit leur chiffre d'affaires. En matière de taux, le texte prévoit un taux réduit de 5 % pour plusieurs catégories de produits et d'équipements, notamment le riz, les produits laitiers, le

ciment et les équipements destinés aux énergies renouvelables. Le pain, la farine, les fournitures scolaires et les médicaments figurent parmi les produits exonérés.

Guinée équatoriale

Énergie : l'État signe un contrat de 750 M USD pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 500 MW

La Guinée équatoriale a signé le 5 novembre un contrat cadre avec les sociétés China Machinery Engineering Corporation (CMEC) et Beijing Weineng Investment Co, pour la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque de 500 MW, projet d'un coût global de 750 M USD. Cet investissement vise à répondre à la crise énergétique structurelle que traverse le pays. Le projet permettra de doubler la capacité nationale de production d'électricité, posant ainsi les bases d'une nouvelle étape d'industrialisation, de croissance économique et de création de richesse en Guinée équatoriale. Le projet prévoit la création de plus de 1 500 emplois directs pendant sa construction et de 300 emplois permanents durant son exploitation. Il comprend également un programme de transfert de technologie et de formation destiné aux jeunes professionnels équato-guinéens. Cet accord intervient dans un contexte où l'accès à l'électricité accuse de fortes disparités, affichant 89,3 % en milieu urbain contre à peine 5,1 % en zone rurale ; le projet va par ailleurs contribuer à améliorer le mix énergétique du pays qui présente une dépendance au gaz naturel de 69,9 %.

Tchad

Finances : le projet de budget 2027 dépasse les 3 000 Mds FCFA

Le gouvernement tchadien a adopté, jeudi 5 novembre en Conseil des ministres, le projet de loi de finances 2027, qui prévoit 3 065 Mds FCFA de ressources, en hausse de 35 % par rapport à 2026. Les dépenses sont estimées à 3 002 Mds FCFA, soit une progression de 19 %. Le texte dégage ainsi un excédent prévisionnel de 63 Mds FCFA, avant amortissement de la dette et financements. Près de 1 457 Mds FCFA sont prévus pour les investissements publics, notamment dans les routes, l'eau potable, l'énergie, l'agriculture, l'élevage et l'industrialisation, conformément au plan « Tchad Connexion 2030 ». Le projet prévoit également une augmentation de près de 60 Mds FCFA du budget de la santé et le recrutement de 6 265 agents publics, dont plus de 6 170 agents sociaux dans les provinces. Cette hausse des ressources repose notamment sur une progression attendue de 52 % des recettes pétrolières et de 20 % des recettes non pétrolières, ainsi que sur une augmentation des dons. Le gouvernement table sur une croissance économique de 7,3 % en 2027.

Santé : le gouvernement annonce la gratuité des soins et renforce la riposte contre la dengue

Le Premier ministre, Allah Maye Halina, a annoncé le lundi 2 novembre 2026 la gratuité totale de la prise en charge de la dengue dans les structures sanitaires publiques. Cette mesure couvre les consultations, les examens de laboratoire et les soins. Elle figure parmi cinq décisions prises lors d'une réunion consacrée à l'épidémie, alors que l'afflux de malades dépasse les capacités d'accueil de plusieurs établissements. Pour soulager les hôpitaux, le gouvernement prévoit l'installation immédiate de tentes médicalisées et de lits supplémentaires, notamment dans les centres hospitaliers universitaires. Une semaine spéciale de salubrité doit également être organisée pour assainir les quartiers, éliminer les eaux stagnantes et détruire les gîtes larvaires. La désinsectisation systématique des avions et des transports collectifs fait aussi partie des mesures annoncées, ainsi que le lancement d'une vaste mobilisation nationale contre la dengue, associant les médias et les organisations de la société civile afin d'intensifier la sensibilisation et de promouvoir les gestes de prévention.

RDC

Finances : la RDC sort de la liste grise du GAFI après quatre années de réformes

La RDC a officiellement été retirée de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), après quatre années de surveillance renforcée. Cette décision, adoptée lors de la plénière de l'organisation à Paris, fait suite à l'exécution par la RDC de son plan d'action dans les délais convenus, après une mission d'évaluation concluante sur place en septembre 2026. Pour les autorités congolaises, cette sortie constitue une avancée pour la crédibilité financière du pays. Elle devrait fluidifier les paiements transfrontaliers, renforcer les relations bancaires correspondantes et faciliter le financement du commerce extérieur. Sur le plan macroéconomique, le FMI estime qu'une sortie de la liste grise génère en moyenne 0,5 % à 1 % de croissance supplémentaire sur deux ans et une baisse de 30 à 50 points de base des taux d'emprunt souverains.

Le retrait de la liste grise du GAFI repose sur des réformes vérifiables : (i) adoption d'une loi anti-blanchiment modernisée en décembre 2022 ; (ii) élargissement des obligations de déclaration aux négociants en métaux précieux ; (iii) réalisation d'une évaluation nationale des risques. Les autorités devront désormais démontrer que ces réformes s'inscrivent dans la durée, notamment en poursuivant les efforts avec les organismes régionaux compétents.

Finances : le FMI conclut un accord préliminaire avec la RDC, avec un décaissement prévu de 240 M USD pour lutter contre Ebola

Les services du FMI et les autorités congolaises sont parvenus, le 4 novembre 2026, à un accord préliminaire sur la quatrième revue de la Facilité élargie de crédit (FEC) et la troisième revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Cet accord, intervenu au terme d'une mission conduite à Kinshasa du 22 octobre au 4 novembre 2026, reste soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI, lors de son examen à la mi-décembre 2026. L'approbation ouvrirait la voie à un décaissement de près de 771 M USD, dont près de 240 M USD destinés au financement du plan de riposte contre Ebola. Toutefois, dans le cadre de la FEC, le FMI appelle à accélérer la mobilisation des recettes, à maîtriser la masse salariale et à rationaliser les dépenses moins prioritaires. Concernant la FRD, la mission s'est félicitée de l'adoption du projet de loi révisant le Code forestier, du projet de loi révisant la loi sur les partenariats public-privé (PPP) prenant en compte les incidences climatiques, ainsi que de la finalisation et de la publication de l'audit de performance du Fonds forestier national (FFN).

Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu	Lien officiel
4-10 novembre 2026	2ème édition du Salon national de l'élevage du Tchad (SNET 2026)	*N'Djamena (Tchad)*	*Source*
9 novembre 2026	Présentation BAfD - *Diaspora Initiative*	*Paris (France)*	*Site officiel*
9-13 novembre 2026	Youth Connekt Cameroon Convention 2026	*Yaoundé (Cameroun)*	*Site officiel*
9-14 novembre 2026	Central Africa Blue Forum – *Street Whale 2026*	*Libreville (Gabon)*	*Site officiel*
11-13 novembre 2026	Salon Solar *Connect Africa*	*Yaoundé (Cameroun)*	*Site officiel*
11-13 novembre 2026	Africa Gas & LNG Summit 2026	*Maputo (Mozambique)*	*Source*
18-20 novembre 2026	5ème édition du *Cameroon Investment Forum* (CIF 2026)	*Yaoundé (Cameroun)*	*Source*
24-25 novembre 2026	*Ambition Africa* 2026	*Paris (France)*	*Site officiel · Inscription*
25 novembre 2026	*We Are French Touch – The French Creative Industries Summit*	*Paris (France)*	*Site officiel*
4 mars 2027	Forum d'affaires France – République démocratique du Congo	*Paris (France)*	*Site officiel*
11-13 mai 2027	Invest in African Energy (IAE 2027)	*Paris (France)*	*Source*
1-3 juin 2027	Congo Energy & Investment Forum 2027	*Kintélé (Congo)*	*Site officiel*
16-18 juin 2027	DRC Mining Week 2027	*Lubumbashi (RDC)*	*Site officiel*

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)				Inflation (moy. Ann, en %)				*Solde Public (en %PIB)				Dette Publique (en %PIB)				Solde courant (en % PIB)			
	2026		2027		2026		2027		2026		2027		2026		2027		2026		2027	
	Valeur	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.	*Valeur*	**Rév.
Cameroun	3,2	▼ -0,1	3,6	▼ -0,2	3,4	▼ -0,1	4,3	▲ 1,1	-2,2	▼ -0,5	-1,5	▼ -0,2	40,1	▲ 0,8	39,1	▲ 0,5	-4,8	▲ 0,3	-4,6	▲ 1,2
Centrafrique	2,7	▲ 0,1	3,3	▲ 0,3	3,5	▲ 2,0	3,0	▲ 0,5	-3,5	▲ 1,5	-3,7	▲ 2,5	43,5	▼ -20,5	44,5	▼ -22,1	-3,3	▲ 0,2	-3,4	▲ 0,2
Congo	3,5	▲ 0,7	3,6	▲ 0,3	4,0	▲ 1,2	3,4	▲ 0,4	5,2	▲ 4,8	5,2	▲ 2,2	80,5	▼ -10,7	77,6	▼ -8,2	5,2	▲ 11,2	3,6	▲ 9,4
Gabon	3,0	▲ 0,3	2,9	▲ 0,1	0,8	▼ -1,6	1,9	▼ -0,5	-10,4	▼ -0,5	-9,9	▲ 1,3	83,7	▼ -2,3	92,4	▼ -1,9	1,3	▲ 5,5	-2,2	▲ 3,3
Guinée Equatoriale	-1,7	▲ 1,0	-1,0	▲ 0,3	3,3	▲ 0,1	2,9	▶ 0,0	-0,6	▲ 1,0	-2,5	▲ 1,2	32,9	▼ -6,2	36,0	▼ -6,3	-0,1	▲ 1,5	-0,8	▲ 1,6
Tchad	4,5	▼ -0,8	5,4	▲ 0,5	-0,7	▼ -1,2	5,3	▲ 1,4	0,0	▲ 1,4	1,5	▲ 2,8	31,1	▲ 1,1	29,6	▼ -0,3	1,3	▲ 0,5	-0,3	▼ -0,6
CEMAC	3,0	▶ 0,0	3,5	▲ 0,1	2,4	▼ -0,3	3,8	▲ 0,6	-2,2	▲ 0,6	-1,7	▲ 0,9	50,4	▼ -1,2	50,7	▼ -1,5	-1,1	▲ 2,6	-2,2	▲ 2,1
RDC	5,2	▼ -0,7	5,7	▲ 0,3	4,3	▲ 1,0	7,4	▲ 1,0	-2,7	▲ 0,8	-2,4	▶ 0,0	23,7	▼ -0,9	26,9	▼ -0,9	-1,9	▲ 0,1	-0,9	▲ 0,7
Sao Tomé	0,4	▼ -3,0	1,9	▼ -2,0	11,0	▲ 1,5	9,6	▲ 1,7	-1,4	▼ -2,4	-0,5	▼ -2,1	55,9	▲ 5,5	54,2	▲ 6,8	-6,1	▼ -1,4	-4,8	▲ 0,3

Source : SER à partir du *World Economic Outlook* (WEO) du FMI, octobre 2026
*solde budgétaire global (dons inclus).
** **Rév** : Révision. Pour chaque variable, la colonne « *Rév* » indique la révision opérée par le WEO d'octobre 2026 pour les années 2026 et 2027 par rapport aux dernières prévisions (celles du WEO d'avril 2026).

Evolution des cours des matières premières

	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
Octobre-26	**Pétrole**	**Gaz naturel**	**Cacao**	**Café**	**Huile de palme**	**Grumes**	**Bois scié**
Référence/mesure	*Brent (USD/barils)*	*(USD/mmbtu)*	*(USD/kg)*	*(USD/kg)*	*(USD/mt)*	*(USD/mètre cube)*	
Valeur	109	3	6	7	1120	392	637
Variation mensuelle (%)	*6%*	*0%*	*-3%*	*2%*	*-5%*	*-3%*	*-1%*
Variation annuelle (%)	*72%*	*-8%*	*-3%*	*-17%*	*8%*	*-4%*	*0%*
Variation sur 5 ans	*32%*	*-46%*	*124%*	*39%*	*-15%*	*-3%*	*-3%*
Variation sur 10 ans	*120%*	*0%*	*112%*	*87%*	*49%*	*2%*	*8%*

***Source** : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)*

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.Économie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : **Ibrahim BARRY - Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET - Evelyne SILA – Laura LANDREIN – Tony DE AMORIM (SER Yaoundé) ; Vincent FLEURIET - Ingrid ORAMALU – Hector BIANCONI (SE Brazzaville) ; Michel BOIVIN – Matys-Andria PARMENTIER (SE Libreville) ; Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (Correspondante Tchad)**

Rendez-vous sur cette page pour vous abonner & suivez notre page Linkedin.